Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Madeleine-du-Breil (la) - Tome II

Madeleine-du-Breil (la), vill., c^ne^ de *Peuton,* à 2.500 m. N. du bourg, sur un vieux chemin de Château-Gontier en Bretagne. — *Capella sancte Marie Magdalene Breliengaudi,* 1136 (Cart. de la Roë, ch. V). — *Burgum Beatæ Mariæ Magdalenæ de Brolio Peston,* 1244 (Chart. de la Roë, fds. de la Garaudière). — *La ville du Breil de Peston,* 1345 (Ibid.). — *Le bourc du Breil de Peston ès fiez de Jarzé,* 1387 (Ibid.). — *La Magdeleine,* vill. (Cassini). — Ce bourg, donné à l'abbaye de la Roë de 1128 à 1136 par Tafur de Saucogné, Lisois et Gervais, ses frères, à condition d'y faire un cimetière ; augmenté du lieu du Breil par don d'Hervé qui en avait la jouissance, devint un prieuré dont on ne connaît que deux titulaires : *Michel,* après 1130, et *Guillaume,* vers 1150. Les biens des chanoines furent confirmés par Innocent III et Lucius III, accrus après avoir été quelquefois contestés par Lisois et Pierre L'Hermite, Robert et Robin de Coesmes, père et fils, 1244, 1248. Philippe VI de Valois créa en 1345 une foire « le jour de la Magdalaine en la ville du Breil de Peston, pour relever les religieux, abbé et couvent de l'abbaye de la Roë des coustemenz et domaiges que ilz ont euz et soustenuz à cause des guerres ». Cette foire se tenait encore au XVII^e^ s. La chapelle, longue de 60 pieds, large de 21, qualifiée église de la Madeleine en 1461, tombait en ruine en 1731 et servait à remiser les récoltes. L'évêque permit de la réduire à 50 pieds. Elle sert actuellement d'habitation. Un fief ayant haute justice était annexé au prieuré, dont le temporel fut vendu nat^t^, le 21 décembre 1790, pour 7.750 ℔.